

Sécurité routière **Rue Georges Renard**

Meaux, le 11 avril 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez été nombreux à m'alerter quant à la vitesse excessive des véhicules empruntant la rue Georges Renard.

La sécurité routière est une priorité absolue. J'ai donc demandé à mes équipes techniques d'étudier cette problématique avec toute l'attention qu'elle mérite.

Des comptages de vitesse ont donc été réalisés. Ils ont permis de mettre en évidence que la vitesse moyenne enregistrée (40 km/h) est bien supérieure à celle autorisée (30 km/h).

Compte tenu du résultat de cette analyse, je vous confirme que deux nouveaux ralentisseurs seront installés dans votre rue et ce, en complément des 7 existants.

Ces nouveaux dispositifs seront positionnés au droit des numéros 27 et 33 de la rue Georges Renard.

Les travaux seront réalisés le 17 avril prochain, pendant les vacances de printemps, afin de limiter les désagréments.

Le Département Espaces Publics et Proximité se tient à votre disposition par téléphone au 01.83.69.02.50 ou par mail (depp@meaux.fr) pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.



Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux, Président de la Communauté

d'Agglomération du Pays de Meaux

Suivez l'actualité de la ville sur nos réseaux sociaux









Bien cordialement à vous Jean-François Copé





